



Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Le Directeur,

à

Monsieur MANSOT Jonathan
Secrétaire Général du syndicat CFDT
56, cours du Maréchal Juin
Entrée 2 – Appt 28
33000 BORDEAUX

Bordeaux, le 20 mai 2015

GADS/SHS/FC/2015 - 50900

Affaire suivie par le commandant COLLEDANI Frédéric et monsieur FUMA Léo

Objet : Restauration des agents du CTA-CODIS – Site d'Ornano

Je fais suite à votre correspondance en date du 30 mars 2015 par laquelle vous m'informez de différents points relatifs aux mauvaises conditions de restauration des agents du groupement CTA-CODIS sur le site d'Ornano.

En effet, vous me signalez que l'espace de restauration du CIS Ornano, situé en rez-de-rue au niveau des remises, est exposé au froid en période hivernale ainsi qu'au rejet des gaz d'échappement des véhicules notamment lors de la prise de garde en soirée.

En outre et parallèlement à ce constat, vous demandez la mise à disposition d'une salle de restauration au sein des locaux du CTA-CODIS et m'avez de l'absence de point de chauffe et d'une odeur désagréable et persistante au droit de la salle de repos du CTA-CODIS.

Sur ce dernier point, je vous informe que la salle de repos du groupement CTA-CODIS n'a pas vocation à permettre la prise de repas ni à devenir un « local de restauration aménagé ».

En effet, l'ensemble des agents du SDIS dont le poste de travail se situe régulièrement ou ponctuellement sur le site d'Ornano (CIS, GCE, CTA-CODIS, UD, organisation syndicales,) peut bénéficier de l'espace de restauration spécialement dédié et mutualisé ainsi que de ses installations et équipements pour sa prise de repas (restauration collective ou panier repas).

Je vous informe que, à ce jour, seul cet espace présente les garanties d'hygiène et de sécurité inhérentes à cet usage.

En revanche, s'agissant de l'odeur persistante et désagréable régnant au sein de la salle de repos du CTA-CODIS, je demande aux cadres de ce groupement, en relation avec le groupement Patrimoine, d'en déterminer l'origine et, le cas échéant, de me proposer des solutions dans la mesure des possibilités techniques offertes.

Pour ce qui concerne l'espace commun de restauration du CIS Onano, je demande au groupement Centre, en relation avec le groupement Patrimoine, de faire rétablir le chauffage de cette salle avant la prochaine saison hivernale.

S'agissant du problème des gaz d'échappement, j'active la concertation de mes services afin qu'ils puissent me proposer des solutions visant à neutraliser ce phénomène dans les meilleurs délais.

En tout état de cause, je vous informe qu'une visite des locaux est d'ores et déjà en cours de programmation afin d'apprécier ces éléments et d'évaluer les besoins en terme de travaux ou d'équipements.

Mes services ne manqueront pas de vous tenir informé de toute évolution relative à ce dossier.

Le Directeur départemental,



Colonel Jean-Paul DECELLIERES

Copie pour information :

- Chef du Pôle Coordination Opérationnelle ;
- Chef du Pôle Moyens Généraux ;
- Chef du Pôle Territoires ;
- Groupement CTA-CODIS ;
- Groupement Centre ;
- Groupement Patrimoine.